

Que peut encore un petit pays dans le concert mondial de la recherche?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **145 (1965)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-90652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Table ronde à Radio-Genève, à l'occasion du 150^e anniversaire de la SHSN, propos du Professeur PAUL HUBER, Président central, samedi 25 septembre 1965, à 11 h 30

Que peut encore un petit pays dans le concert mondial de la recherche ?

Lors de mon discours d'ouverture de la séance jubilaire du 150^e anniversaire de la Société helvétique des sciences naturelles, j'ai fait allusion brièvement à l'influence déterminante de la recherche scientifique pour la production technique et la prospérité économique de notre pays. L'avenir marquera cette influence encore davantage.

Elle est nécessaire si l'on veut que le progrès scientifique soit aussi profitable pour notre pays – et c'est indispensable pour que la Suisse s'assure une existence saine et un développement approprié.

En conséquence, nous devons attacher la plus sérieuse attention au développement de la science.

C'est ici que commencent les difficultés inhérentes à un petit pays.

L'intensification et la spécialisation de la recherche, de même que les grands moyens financiers nécessaires à l'exécution des projets de certaines disciplines rendent impossible la réalisation de tous les problèmes, même s'ils sont intéressants et importants: c'est une question d'hommes et de ressources financières.

Nous nous trouvons devant la tâche capitale de tracer l'orientation de la recherche future.

Doit-on laisser cette décision à un «brain-trust» ou faut-il la confier au hasard ?

Des solutions extrêmes ne sont pas fécondes pour notre pays. Cela ne signifie toutefois pas que la planification et la coordination des recherches, dans la mesure où cette coordination est possible, ne doivent pas être attentivement étudiées. Mais par qui ?

A ce propos, je pense que l'impulsion doit venir des chercheurs qui sont réellement plongés dans le travail scientifique.

Ils doivent se mettre d'accord quant aux projets dispendieux, mais nécessaires à l'avenir du pays. C'est ainsi seulement que les lignes de recherche choisies pourront être suffisamment soutenues, afin qu'une chance existe d'obtenir des résultats fondamentaux.

Deux exemples, choisis parmi d'autres, illustrent ma pensée: La physique nucléaire avec ses problèmes inachevés de la force nucléaire et la biologie dans le sens le plus général, posant des problèmes essentiels de la vie.

Les considérations précédentes me conduisent à dire que la qualité du chercheur et la productivité de son travail doivent être déterminantes, dans notre pays surtout, pour l'obtention des subsides nécessaires.

Chaque chercheur de ce type a droit à un appui financier permettant l'achèvement de ses travaux, même si elles sortent du cadre général prévu.

Nul ne peut prédire où surgiront ces découvertes fondamentales.